



# POLITIQUE LASSONDE

## Développement Durable

---

TITRE	<b>Politique en matière de durabilité</b>
DATE DE RÉVISION	<b>8 mai 2025</b>
FRÉQUENCE DE RÉVISION	<b>Annuelle</b>
PRÉPARÉ PAR	Directrice principale, développement durable et affaires règlementaires
APPROUVÉ PAR	Comité de Gouvernance et Éthique
CODE	ENV_0100-2024-07

---

### 1. OBJECTIF DE LA POLITIQUE

Le but de cette politique est de définir les engagements de la Société envers les sujets de durabilité jugés prioritaires et qui présentent un potentiel de création de valeur pour l'organisation ainsi que le cadre de gouvernance applicable.

### 2. PORTÉE

Cette politique s'applique à Industries Lassonde Inc. et à toutes ses filiales et divisions (collectivement désignées la « Société »).

### 3. RESPONSABILITÉS

#### Conseil d'administration

Le conseil d'administration a la responsabilité d'adopter un cadre de pratique en matière de durabilité et de superviser l'alignement de la stratégie de durabilité avec la stratégie globale de l'organisation. Le conseil a confié à son comité de gouvernance la responsabilité de recommander au conseil d'administration l'adoption d'un cadre de pratique en matière de durabilité et d'en superviser la mise en application ainsi que la divulgation.

#### Comité de direction durabilité

La responsabilité d'approuver l'orientation stratégique en matière de durabilité tombe sous l'égide du comité de direction durabilité et ultimement, de la chef de la direction. Le comité, qui se rencontre sur une base trimestrielle, est constitué de membres de la haute direction, du vice-président principal manufacturier, de la vice-présidente principale chaîne d'approvisionnement, des présidents et présidentes des divisions et de la chef de la direction. Le Comité est co-présidé par des membres du comité de durabilité. Le comité comprend notamment les membres suivants:



# POLITIQUE LASSONDE

Président	Vice-président principal, Innovation, qualité et développement durable, Industries Lassonde inc.
Co-présidente	Directrice principale, Affaires règlementaires et développement durable, Industries Lassonde inc.
Membre	Chef de la direction, Industries Lassonde inc.
Membre	Président et chef de l'exploitation, Industries Lassonde inc.
Membre	Chef de la direction financière, Industries Lassonde inc.
Membre	Chef de la direction des affaires juridiques et secrétaire corporative, Industries Lassonde inc.
Membre	Chef de la direction des ressources humaines, Industries Lassonde inc.
Membre	Vice-président, Communications, Industries Lassonde inc.
Membre	Vice-présidente principal, Chaîne d'approvisionnement, Industries Lassonde inc.
Membre	Vice-président principal, Opérations, Industries Lassonde inc.
Membre	Présidente, A. Lassonde inc.
Membre	Présidente, Marque privée, Lassonde Pappas and Company inc.
Membre	Présidente, division des marques américaines, Lassonde Pappas and Company inc.
Membre	Présidente, division des collations
Membre	Président, Spécialités Lassonde inc.

## Comité de durabilité

Le comité de durabilité élabore les orientations stratégiques et veille à ce que toutes les conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs de la Société soient réunies. Le comité fait rapport de ses avancements au comité de direction durabilité et au conseil d'administration. Ensemble, les membres du comité assurent la gestion adéquate des priorités de même que le déploiement et la prise en charge des plans d'actions par les personnes appropriées au sein des groupes de travail. Le Comité relève du Vice-président principal, Innovation, qualité et développement durable.

## 4. ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

En plus de son engagement à respecter les lois et règlements applicables, la Société entend déployer les moyens nécessaires afin d'améliorer de façon continue son approche en matière de durabilité.

**Notre vision en matière de durabilité: Être une entreprise respectueuse de l'environnement, influente et engagée, qui se positionne comme leader dans la transition vers une société plus durable.**

Notre stratégie de durabilité s'articule autour de 4 principaux piliers, chacun étant divisé en priorités.

### Pilier 1 : Promouvoir une saine gouvernance en matière de durabilité

Une saine gouvernance est une priorité pour la Société, car elle soutient notre stratégie de durabilité. Nous avons implanté une structure organisationnelle adaptée à notre ambition afin d'accélérer nos efforts vers l'atteinte de nos objectifs. Au cœur de cette structure se trouvent différents groupes de travail qui coordonnent la mise en œuvre de nos plans d'action, en collaboration avec le Comité de direction durabilité et avec l'appui du conseil d'administration et de son comité de gouvernance.



# POLITIQUE LASSONDE

## **Pilier 2 : Prendre soin des gens**

La Société est consciente de son impact sur ses parties prenantes, autant internes qu'externes. Se soucier de l'humain est une priorité et fait partie intégrante de notre culture. Nous prenons le temps d'examiner nos comportements et de comprendre la réalité et les besoins des gens qui nous entourent. Notre engagement s'articule autour de cinq priorités qui guideront nos actions :

1. Offrir des produits sécuritaires et de qualité
2. Favoriser la santé et la nutrition
3. Bâtir une culture de santé, de sécurité et mieux-être
4. Promouvoir une culture basée sur l'inclusion
5. Avoir un impact positif sur nos communautés

## **Pilier 3 : Prendre soin de notre planète**

L'environnement et les changements climatiques sont des sujets qui doivent être traités avec rigueur et sérieux, afin que les générations futures puissent profiter autant que les générations précédentes des ressources que la planète a à offrir. La considération de notre empreinte environnementale fait partie intégrante de notre stratégie de croissance. Nos actions sont regroupées sous les quatre priorités suivantes :

1. Améliorer la durabilité de nos emballages
2. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre
3. Préserver l'eau
4. Réduire nos matières résiduelles

## **Pilier 4 : Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable**

Offrir des produits conçus dans le respect des droits de la personne et de l'environnement est une priorité pour l'organisation. C'est pourquoi nous considérons notre impact en amont de nos activités directes. Notre stratégie de durabilité vise également à bâtir des assises solides de gestion des risques afin de renforcer la résilience de notre chaîne d'approvisionnement.